

EDITORIAL

UN NOUVEL ETIKA INFO...

Chères et chers épargnants solidaires,

Comme vous pouvez le constater, votre lettre d'information a bénéficié d'un «toiletage de printemps». Nous espérons que vous apprécierez le choix de cette nouvelle maquette et de ce passage en couleurs que nous avons voulu plus lisible. Nous ne nous contentons pas de revoir la forme, mais nous souhaitons aussi remodeler le fond, pour connaître à la fois votre avis sur notre façon de communiquer et également sur le compte Epargne Alternative qui sans vous n'existerait pas. C'est pourquoi nous avons accompagné cet envoi d'un questionnaire et d'une enveloppe préaffranchie. Votre avis et vos critiques seront les bienvenues pour nous aider à développer nos activités dans la finance sociale. Nous vous souhaitons donc une agréable lecture de ce numéro !

Jean-Sébastien Zippert

page 2

NOUVEAUX CRÉDITS

page 4

CONFÉRENCES DE ETIKA : LE MICROCRÉDIT

page 5

DES NOUVELLES D'ALTERFIN

page 6

DIE SCHAFFUNG EINES RECHTLICHEN UND POLITISCHEN RAHMENS, EIN WICHTIGER SCHRITT HIN ZUR FÖRDERUNG NACHHALTIGER KAPITALANLAGEN.

page 7

LA FINANCE SOCIALE : UNE SI VIEILLE HISTOIRE ?

page 8

NACHHALTIGE KAPITALANLAGEN IN LUXEMBURG: DIE BANKEN SIND GEFORDERT!

NOUVEAUX CRÉDITS

ETIKA SOUTIENT L'ASSOCIATION HAUS VUN DER NATUR

Ce n'est pas moins de deux nouveaux crédits qui sont octroyés à l'association de promotion de la nature, pour développer ses projets pédagogiques et produire de l'énergie renouvelable:

- Crédit de 50.000 € d'une durée de 10 ans pour l'aménagement du sentier Henri Rinnen
- Crédit de 118.000 € d'une durée de 10 ans pour l'installation de panneaux photovoltaïques, installation terminée en novembre de l'année dernière

Haus vun der Natur, qui a fêté ses vingt ans d'activité dont dix sur le site Kräizhaf de Kockelscheuer l'année dernière, est un des acteurs majeurs de la promotion de la nature et de l'écologie au Luxembourg. Comme etika, Haus vun der Natur est une association qui n'accepte que des associations comme membres. Les associations fondatrices sont venues de milieux divers, p.ex. de la protection des espèces comme les oiseaux (Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga) ou des associations de jeunes en faveur de la nature (Jeunes et Patrimoine). Haus vun der Natur existe sur une base d'association à but non lucratif depuis 1986 et obtient dès 1992 la reconnaissance du Ministère de l'Environnement avec la signature d'une convention lui permettant de financer ses activités de conseil en protection de la nature, convention qui sera ensuite étendue à la création d'un centre d'information et de documentation sur la nature à destination des particuliers, comme des communes ou des associations. Haus vun der Natur travaille régulièrement avec des écoles pour éveiller les jeunes à l'étude et à la protection des espèces animales et végétales grâce à des animations ludiques en plein air. C'est dans ce cadre que Haus vun der Natur est en train de construire le circuit de découverte Henri Rinnen sur son site de Kockelscheuer: il s'agit est un parcours pédestre de 24 stations qui permettront au public de s'instruire tout en s'amu-

sant. Chaque étape du circuit sera abondamment documentée avec des panneaux en français et en allemand qui permettront aux promeneurs de se détendre en s'instruisant. Une grande partie des sciences liées à l'étude de la nature et du vivant seront présentées d'une façon ludique. Les férus de géologie trouveront leur bonheur dans une représentation artistique de la composition du sol luxembourgeois, œuvre de l'artiste Steven Allen qui a déjà reçu plusieurs prix pour ses réalisations de murs secs. Les amateurs d'oiseaux et d'insectes trouveront leur compte avec la vision d'une fourmière sous verre, les amateurs d'oiseaux seront ravis d'écouter et de deviner les chants des espèces vivants



Des travailleurs très enthousiastes dans la réalisation du sentier

au Luxembourg. Un chemin suspendu entre les arbres permet de visiter la forêt en ayant un regard différent sur celle-ci.

L'idée sous-jacente des créateurs du chemin n'était pas seulement de stimuler l'intellect des promeneurs mais également de faire usage de leur cinq sens: certaines étapes se feront ainsi pieds nus, d'autres solliciteront les propriétés olfactives avec un jardin de plantes odorantes... les promeneurs à l'âme artistique pourront même jouer sur un arbre xylophone! Le parcours devrait être terminé pour la fin de l'été.



Le véhicule acheté par Co-labor a déjà rendu de nombreux services à leurs paysagistes

NOUVEAUX CRÉDITS

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR CO-LABOR

Un crédit de 65.000 euro d'une durée de 5 ans a permis à Co-labor d'acheter un véhicule de terrassement. C'est le 9^e crédit alternatif qui est accordé à Co-labor, société coopérative qui emploie 85 personnes dont 35 personnes en insertion. Co-labor est principalement active dans le domaine du paysagisme mais aussi dans le maraîchage biologique (Grenge Kuerf) et l'horticulture.

Plus d'information sur le site www.co-labor.coop

NOUVEAUX CRÉDITS

UNE LIGNE DE CRÉDIT POUR COOPÉRATIONS

En plus des trois crédits de ponts déjà accordés à l'association (cf dernier numéro de etika info), etika a octroyé une ligne de crédit de 250.000 € qui sera valable un an. Cette ligne de crédit sera renouvelable ensuite de manière tacite sur justificatifs de son utilisation.

NOUVEAUX CRÉDITS

RAPPEL: LES CRÉDITS POUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

En 2002, etika avait débloqué 1 million d'euro dans l'épargne disponible pour favoriser le financement d'installations photovoltaïques pour les particuliers comme les professionnels. A l'époque, les aides de l'état étaient déjà très importantes mais les banques ne proposaient pas encore de prêts très concurrentiels, et il était question de donner un « coup de pouce » à ce mode de production d'énergie propre. En l'espace de six mois, etika a octroyé 13 crédits de financement d'installation photovoltaïques, dont 12 à des particuliers. A l'issue de cette expérience tout à fait concluante, qui aurait même consommé tout l'épargne disponible si elle n'avait pas été limité en volume, etika a décidé de restreindre l'octroi de tels crédits aux bénéficiaires qui répondraient à au moins une des deux conditions suivantes :

- les projets sont présentés par des collectivités (communes, regroupement d'associations, écoles, etc.) désirant exploiter une installation en commun ;
- les projets présentent un caractère innovateur exemplaire (exemple : projet de cellules photovoltaïques inclus dans la construction d'une maison à basse consommation d'énergie).

LE PRÉFINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES ONG

Les épargnants de etika sont peut être surpris par la profusion de crédits de ponts et de lignes de crédits qui sont octroyés aux asbl et aux ONG. En effet, bien que les activités de celles-ci soient en majeure partie financées par l'argent public national (Ministère de la Coopération pour les ONG de développement, de la Famille, du Travail et de l'Emploi pour les ONG actives sur le territoire grand-ducal) ou par des fonds européens, il existe toujours un temps de latence entre le moment où le ministère signe une convention avec l'organisation bénéficiaire et le moment où celle-ci touche la somme promise. Or l'engagement de frais est souvent immédiat et les fonds doivent être disponibles le plus rapidement possible. C'est à ce moment que l'association doit faire appel à un créancier (généralement une banque) qui va lui prêter la somme d'argent jusqu'à ce que celle-ci soit bien remboursée. Ceci n'est pas une opération financière neutre pour les bénéficiaires car la prise en charge des frais financiers issus de ces crédits de ponts n'est pas assurée par les bailleurs de fonds publics. Ce sont donc les associations qui doivent puiser dans leurs propres ressources financières ou faire appel à leurs donateurs. La bonification du crédit de etika prend alors là tout son sens en allégeant cette charge qui pèse sur les finances de l'association.

UN CRÉDIT DE 359.000 € POUR LE PROJET CULTOPIA À UNTEREISENBACH

UNE IDÉE DE LONGUE DATE...

Quand Michel Heftrich et son épouse Cristina ont eu pour la première fois l'idée de construire un lieu de rencontre dans leur village de Untereisenbach, ils avaient tous les deux une idée précise du projet qu'ils voulaient construire et animer. En effet, Michel, qui avait commencé sa carrière en tant que tourneur fraiseur en 1975, a très vite eu envie de consacrer sa vie à un métier où il pourrait exercer une activité faisant preuve d'utilité sociale. C'est pourquoi il prend progressivement la décision de changer de métier et saisit en 1986 l'opportunité de travailler en tant qu'éducateur-instructeur dans le cadre du projet «Nei Aarbecht», profession qu'il exerce toujours à ce jour.

Très engagé dans l'animation associative, Michel s'est aussi investi dans une association sportive et comme bénévole pour des projets de développement en Roumanie. C'est en 1999 qu'il commence à réfléchir à la création d'un lieu de rencontre de type salon de thé ouvert les fins de semaines dans son village de Untereisenbach. En tant que résident de cette commune et ayant toujours vécu dans des zones rurales, Michel est bien conscient de la difficulté de créer un lien social dans un environnement aussi peu favorable. Les raisons de ces freins à la socialisation sont principalement l'absence de lieux où les habitants pourraient se rencontrer et des transports en communs rares ou inexistant qui accentuent l'isolement des populations n'ayant pas de moyen de locomotion propre. Ces obstacles favorisent le repli sur soi et incitent au sentiment de peur de l'autre avec l'arrivée de nouveaux venus dans la commune.

Impressionné par la construction du parc naturel de l'Our qui a été encouragé par le programme Leader Plus (organisation publique destinée à faciliter le développement des zones rurales), Michel Heftrich prend contact avec les autorités publiques pour leur faire part de son projet qu'il a bien mûri : il souhaite créer et animer un lieu de rencontres, qui en plus de proposer les traditionnelles boissons et de la petite restauration, proposerait également des échanges culturels avec mise à disposition de livres à emprunter, atelier créatif, des jeux de société, et un Internet Stuff.

Le projet obtient rapidement le soutien du bureau Leader Plus et de l'asbl Interformation qui travaille dans le domaine de la formation continue. L'association accepte de suivre Michel Heftrich dans ses formations indispensables à la bonne réalisation de son projet.

Grâce à l'appui du bureau de Leader Plus qui soutient la création de l'Internet Stuff, le projet obtient également le soutien de la communauté des communes locales qui s'engage à lui octroyer une aide annuelle qui lui servira à financer l'achat des ordinateurs sous condition d'octroi d'une aide étatique. Certains élus locaux l'appuient dans sa démarche.

DE NOMBREUX OBSTACLES À SURMONTER

Malheureusement, l'affaire prendra beaucoup plus de temps que prévu. En effet, en automne 2001, alors que le dossier est bouclé et que le financement public semble acquis, un nouveau règlement grand-ducal du plan de développement rural en attente de promulgation remet tout en question. C'est une grande période de doute qui commence pour Michel et sa femme qui se sont engagés corps et âme dans le projet. Mais ils ne baissent pas les bras et décident entre-temps de suivre chacun des formations dans le seul but d'animer le lieu de rencontre : formation d'animateur et de gestion d'entreprise pour Michel, cours de cuisine intensifs pour Cristina. Michel rénove la cave voûtée de sa maison destinée à accueillir l'Internet Stuff et la bibliothèque. Pendant cette longue période de remise en cause, ils reçoivent un soutien moral de certains élus locaux, ce qui leur permet de tenir bon dans l'adversité. Leur effort et leur détermination se révéleront finalement payants et la chance finit à nouveau par leur sourire : la situation se dénoue en avril 2003 avec l'application du règlement grand-ducal. Il faudra encore attendre un an et demi pour que le financement soit définitivement octroyé.

LA RECONNAISSANCE DE LA POPULATION

Depuis l'ouverture de Cultopia en novembre dernier, Michel a eu la satisfaction de constater que les jeunes de la région viennent avec plaisir discuter entre eux. D'après Michel, les adultes ont encore un peu de craintes à venir dans un endroit qui n'est pas seulement un bar, un restaurant ou un coin internet mais un peu de tout ça à la fois. Les mentalités changent peu à peu : en effet la population locale, d'abord assez sceptique quant au projet, a ensuite réagi favorablement à son initiative et beaucoup ont félicité Michel pour avoir eu et surtout cru en cette idée un peu folle de s'engager

pour la communauté ! Ce succès n'a pas été démenti par les voisins allemands de la commune frontalière voisine de Übereisenbach qui sont déjà venus plusieurs fois lui rendre visite. Cultopia est également utilisé comme lieu de formation convivial qui facilite les échanges entre les participants de manière plus intense comparé à une école ou un lieu professionnel.



Les jeunes ont été les premiers conquis par animations proposées à Cultopia

Cultopia a déjà eu droit à ce qu'une équipe de RTL lui rende visite et les suites de la diffusion du reportage dans le cadre de l'opération « Liesen ass cool » ont été très positives pour la fréquentation de l'établissement. Les animations les plus populaires sont les jeux de billard et les ordinateurs connectés à Internet.

Michel doit maintenant jongler avec des demandes d'élargissement des heures d'ouverture et pense déjà à contacter les associations de la région pour les inviter à conduire leurs réunions dans ce lieu. Il reconnaît que parce qu'il est en train de travailler à l'extension de Cultopia, il lui est difficile de s'occuper de ses invités comme il le souhaiterait. Mais la greffe a pris et nous pouvons parier que Cultopia deviendra bientôt un endroit incontournable du canton de Clervaux !

Cultopia est ouvert tous les samedis de 8 heures à 20 heures et sur rendez-vous. Cultopia, um Haeregaart, L-9838 Untereisenbach, tel : 92 06 88

UNE LIGNE DE CRÉDIT EXCEPTIONNELLE POUR LE CERCLE DES ONG DE DÉVELOPPEMENT



Les trois principaux organisateurs de la manifestation ont consacré des mois de préparation pour arriver à ce résultat

Le Cercle des ONG de développement a sollicité une ligne de crédit de 50.000 € afin de préfinancer les frais exceptionnels qu'il doit assumer dans le cadre de la présidence du Luxembourg au Conseil de l'Europe.

Cette ligne de crédit sera également dédiée à l'organisation du 10^e forum de la plateforme civile euroméditerranéenne. Cette plateforme est à l'initiative de 27 gouvernements de pays européens et du bassin méditerranéen et a pour objectif de créer des partenariats entre les pays du Maghreb, du Proche Orient et de l'Europe pour favoriser la promotion des droits humains, dont les droits politiques démocratiques et la lutte contre les discriminations de genre, de race, de religion ou culturelles. En marge des rencontres gouvernementales, les organisations issues de la société civile de ces pays se rencontrent régulièrement dans des forums civils pour s'échanger sur les pratiques et les progrès réalisés dans

chaque pays. A l'issue de chaque forum civil est publiée une déclaration finale qui reprend les préoccupations des intervenants. Lors du dernier forum civil qui a eu lieu à Naples, la déclaration finale a notamment pris position pour condamner l'occupation de l'Irak et la poursuite de la construction du mur de séparation en Palestine. Depuis la création du groupe en 1997, il y a eu neuf rencontres et la dixième a eu lieu les 1^{er} 2 et 3 avril dernier à Luxembourg avec comme animateur principal le Cercle des ONG de développement. Plus de 350 représentants issus de la société civile de 35 pays se sont rencontrés et ont débattu sur des sujets aussi divers que l'égalité des femmes, le libre-échange, le développement durable, la diversité culturelle, la paix, la démocratisation et la lutte contre le Sida.

Plus d'information sur le site du Cercle des ONG : www.cercle.lu

CONFÉRENCE DE ETIKA

CONFÉRENCE DE ETIKA SUR LE MICRO CRÉDIT

Pour terminer son cycle de conférences en 2004, etika a, en partenariat avec l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissements (ALFI) présenté une conférence intitulée : **Investir en microfinance : comment combiner la rentabilité financière et le développement durable?**

Cette conférence a été l'occasion, un mois avant le lancement de l'année du microcrédit en novembre 2005 de présenter l'intérêt pour un investisseur privé ou institutionnel de placer son argent dans des produits financiers dédiés au microcrédit. L'introduction de la conférence a été assurée par René Azokly, Directeur Général du PADME, une des principales institutions de microfinance du Bénin, où il a commencé sa carrière en tant que chargé de prêts. Il est également le président du Conseil d'administration du Fonds International de Garantie dont le siège est à Genève. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs organisations internationales telles que PlanetFinance dont le siège est à Paris et la Women's World Banking, un réseau mondial de microfinance dont le siège est à New-York. Monsieur Azokly est également membre du Comité de Coordination de l'Année Internationale de Microcrédit mis en place par les Nations-Unies. Il a été successivement Président du Conseil d'administration de Consortium Alafia, l'as-

sociation professionnelle des institutions de microfinance du Bénin et du Réseau Africain de Micro-Finance (AFMIN).

De part son parcours professionnel, René Azokly a une parfaite connaissance des mécanismes et difficultés liées à la gestion des microcrédits vues par les bénéficiaires du Sud. Il a commencé son intervention en décrivant les trois grandes catégories d'emprunteurs que les institutions de microfinances (IMF) ont à identifier : les entrepreneurs sont les plus rares : ce sont les seuls à être en mesure de détecter des opportunités et de mettre en oeuvre des ressources financières et humaines pour arriver à les concrétiser sous forme d'activités économiques. Les travailleurs sont des personnes disposant d'une bonne capacité à produire mais pas obligatoirement compétents pour prendre des décisions d'investissement. Enfin les incapables sont, comme leur nom l'indique inaptes à quelque fonction que ce soit dans le domaine de la création de richesses. René Azokly a ensuite décrit brièvement l'activité d'une institution de microfinance au quotidien, en soulignant le

rôle majeur de celle-ci comme acteur du développement local et de création de liens de solidarités entre les investisseurs et les bénéficiaires des crédits. Le reste de la conférence a été axé sur les conditions de faisabilité financière pour les banques des pays développés de créer des fonds de micro-crédit. Les orateurs qui sont intervenus ont d'ailleurs été réinvités par l'ALFI pour sa conférence de printemps du 10 mars dernier.



Les orateurs de la conférence avec René Azokly au premier plan

ALTERFIN : 10 ANS D'ACCÈS AU MICROCRÉDIT POUR DES MILLIERS DE PETITS PAYSANS DU SUD

En novembre 2004, alors que les Nations Unies lançaient l'Année Internationale du Microcrédit, Alterfin fêtait ses dix ans. Après 10 années d'activités, Alterfin a soutenu et soutient encore avec succès, de nombreuses institutions de microcrédit du Sud et, ainsi, des milliers de petits entrepreneurs et paysans exclus du système bancaire traditionnel. Alterfin finance aussi des associations de producteurs qui entretiennent des relations avec le mouvement du commerce équitable. Ce sont ainsi des milliers de petits paysans et microentrepreneurs du Sud qui, grâce à ces prêts d'Alterfin, ont reçu un accès au crédit et ainsi une possibilité de se construire une existence plus humaine.

Il y a dix ans, en novembre 1994, une dizaine d'ONG belges et les Banques Triodos et Mercator (HBK à l'époque), fondaient la société coopérative Alterfin. Son objectif était de soutenir, par l'octroi de prêts et de prises de participations, les institutions d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement, qu'ils soient accessibles aux groupes socialement et économiquement marginalisés. En clair, Alterfin soutient de petites « banques » (coopératives, mutuelles, etc) des pays du Sud en leur prêtant des fonds qui seront redistribués sous forme de microcrédits à des petits paysans et microentrepreneurs exclus du système bancaire traditionnel.

Aujourd'hui, Alterfin est le fruit d'une riche et unique collaboration entre diverses ONG (11.11.11, Oxfam Solidarité, SOS Faim, Entraide et Fraternité, les Magasins du Monde Oxfam, etc), des banques, quelques entreprises et associations sociales (comme le Réseau Financement Alternatif, la Fondation Roi Baudouin, la Fondation Damien et Crédal) et plus de 770 particuliers qui ont eux aussi décidé de devenir coopérateurs d'Alterfin. En 2001, etika les rejoignait à son tour.

En 10 ans, Alterfin a pu rassembler un capital social de plus de 5 millions d'euro qui lui permet de soutenir, avec succès, de nombreuses institutions de microcrédit du Sud et, ainsi, des milliers de petits entrepreneurs et paysans. Alterfin finance également des associations de producteurs qui entretiennent des relations avec le mouvement du commerce équitable. L'appréciation de chaque demande de financement se fait par un comité de crédit composé de représentants d'ONG et de partenaires bancaires, complété par des gens du monde académique.

En Belgique, Alterfin souhaite faire réfléchir les gens sur leur manière de gérer l'argent et les invite à participer à une relation Nord-Sud plus équitable. Tout comme etika, Alterfin leur propose un certain nombre de produits éthiques comme ses propres parts de capital (actions Alterfin), et aussi les comptes Nord-Sud de la Banque Triodos et le Fonds de placement AlterVision. Ces produits d'épargne et de placement, tout comme les actions d'Alterfin, sont certifiés par le label Ethibel.

Outre leur investissement financier, les actionnaires d'Alterfin sont fort impliqués dans le projet d'Alterfin: ils participent à l'assemblée générale, ils sont représentés activement au sein du Conseil d'Administration d'Alterfin et au comité de crédits qui analyse et statue sur les demandes de prêts venant du Sud.

En outre, quelques ONG et banques coopératrices d'Alterfin soutiennent le Fonds de Garantie Alterfin, qui rassemble les fonds employés pour garantir les prêts de la coopérative Alterfin à des organisations du Sud plus petites qui travaillent avec des groupes plus fragiles, et où le risque est donc plus élevé.

Macedonia Meza Paredes est une des femmes qui a pu améliorer ses conditions de vie et celles de sa famille grâce à CONFIANZA, une institution de microcrédit péruvienne appuyée par Alterfin via des crédits et une prise de participation dans son capital.



Macedonia a profité de plusieurs microcrédits pour démarrer et développer son activité

Macedonia habite à Hualhuas, un village près de la ville péruvienne de Huancayo. A 40 ans, elle a perdu son mari. Son premier financement, d'un montant de 1.500 Soles (380 EUR), Macedonia l'a reçu de CONFIANZA, en 1993, afin d'acheter des veaux, les engraisser et ensuite les revendre au poids sur le marché. Avant d'avoir accès au crédit, Macedonia ne pouvait élever que 2 veaux. Grâce aux microcrédits qu'elle a reçus, Macedonia peut travailler avec 6 veaux et a pu acheter un terrain où ils puissent paître. Aujourd'hui, Macedonia a 6 crédits en cours avec CONFIANZA. Elle épargne pour pouvoir acheter un terrain plus grand, afin de cultiver davantage de maïs et des pommes de terre. Elle voudrait aussi acheter un ordinateur pour sa fille qui souhaite étudier à l'université. «Grâce aux microcrédits que j'ai reçus de CONFIANZA, j'ai pu investir et rendre mes activités plus rentables, et ainsi améliorer ma vie et celle de ma famille, ce que je n'aurais pas pu faire avec une autre banque, qui demande des taux d'intérêts trop élevés. J'ai aussi acquis plus de confiance en moi et les autres aussi !» dit-elle.

ARTICLES INÉDITS PARUS DANS LE LUXEMBURGER WORT

DIE SCHAFFUNG EINES RECHTLICHEN UND POLITISCHEN RAHMENS, EIN WICHTIGER SCHRITT HIN ZUR FÖRDERUNG NACHHALTIGER KAPITALANLAGEN.

Eine Gesetzgebung zur Förderung nachhaltiger Kapitalanlagen ist ausschlaggebend für deren Entwicklung. Viele europäische Regierungen haben bereits Schritte in diese Richtung unternommen.

Investitionsformen, die neben dem klassischen Anlagekriterium Rendite auch den ökologischen und sozialen Mehrwert berücksichtigen, sind im Aufwind, obwohl sie lange ein Nischendasein fristeten und nur von spezialisierten Finanzinstituten und NGOs mit sozialen oder ökologischen Anliegen gefördert wurden. Langfristig können sich nachhaltige Anlageformen auch bezüglich der Faktoren Rentabilität und Risikobegrenzung mit anderen Produkten am Markt messen (wie die jüngste Studie der DEXIA beweist). Sie haben ihren Bekanntheitsgrad Schritt für Schritt vergrößert, allerdings noch nicht genug, um ihre Verbreitung zu sichern. Europaweit weiß die öffentliche Hand den Mehrwert zu schätzen, den diese Geldanlagen für die Gemeinschaft bedeuten. Im Einklang mit der nationalen Investmenttradition und Kultur wurden gesetzliche Bedingungen für eine Weiterentwicklung dieser Produkte geschaffen.

FISKALISCHER ANREIZ

Wege der Förderung des nachhaltigen Investierens sind unter anderem steuerliche Begünstigungen, dies mit einem minimalen Verlust an Steueraufkommen und einem optimalen Return on Investment. So wurde schon 1995 in den Niederlanden ein Gesetz gestimmt und 2001 dessen Novellierung, das Steuerermäßigungen für auf zukunftsfähigen Investments erzielte Gewinne einführte. Die nachhaltigen Kapitalanlagen werden mehrheitlich von klassischen Finanzdienstleistern angeboten und von staatlichen Agenturen geprüft und beglaubigt. Dank dieser Gesetzgebung wurden 2003 mehr als 7 Milliarden Euro in Sparguthaben und Effekten nachhaltiger Kapitalanlagen investiert. Das bedeutet eine Steigerung von spektakulären 18% gegenüber 2002, wohingegen das Investitionsvolumen in traditionelle Sparformen während dem gleichen Zeitraum nur um 9% zunahm.

TRANSPARENZ ALS ANTRIEB

Die Verpflichtung zur Transparenz ist nötig, um soziale, und ökologische Aspekte zu erkennen und zu bewerten: In Großbritannien wurde im Jahr 2000 eine Novellierung des Pension Act verabschiedet, die Pensionsfondsmanagern dazu verpflichtet, offenzulegen in welchem Maße ihre Anlagenstrategie soziale, ethische und ökologische und Aspekte berücksichtigt. Die Auswirkungen auf Geschäftsgebaren waren positiv, und es ist sicher kein Zufall dass Großbritannien zusammen mit den Niederlanden heute europaweit marktführend in nachhaltigen Kapitalanlagen ist. Unsere deutschen Nachbarn führten ihrerseits 2001 die Nachhaltigkeitsberichtspflicht ein. 2001 hat auch Frankreich ein Gesetz zu den Neuen Wirtschaftlichen Regulierungen (NRE) verkündet. Hier bestimmt Artikel 16, dass die am Markt notierten französischen Firmen in einem schriftlichen Bericht Auskunft geben müssen darüber, ob und wie sie ethische, ökologische und soziale Belange bei der Verwendung ihrer Geldmittel berücksichtigen. Da ihm der verpflichtende Charakter fehlt, ist dieses Gesetz nur als ein begrenzter Fortschritt zu werten.

INVESTITION VON ÖFFENTLICHEN GELDERN

Schließlich könnte auch der Staat einen Teil der öffentlichen Gelder in nachhaltigen Finanzprodukte anlegen. So beschloss die norwegische Regierung bereits 2001, ökologische Kriterien in die Investitionsstrategie eines Teils des Government Petroleum Fund einzubringen. Dieser Reservefonds soll einerseits die Öleinnahmen des Landes vor den Schwankungen des Bruttopreises schützen und andererseits zukünftige Rentenauszahlungen vorbereiten. 2004 stimmte das norwegische Parlament ein Gesetz welches vorsieht, die Investitionspolitik dieses Fonds nach nachhaltigen Kriterien zu führen. Die Auswahl obliegt der Verantwortung des norwegischen Finanzministeriums. Da der Government Petroleum Fund, der Ende 2004 auf mehr als 120 Milliarden Euro Kapitalisierung kam, weltweit der größte staatliche Fonds ist, handelt es sich hier um eine bahnbrechende Entscheidung.

Auch unser Nachbarland Belgien hat über nachhaltige Kriterien für die Firmen, die den öffentlichen Krankenkassenfonds Vlaamse Zorgfonds bilden, verfügt. Die Auswahl der Aktien und Obligationen der Unternehmen, aus denen der Fonds sich zusammensetzt, wird von Ethibel, einer unabhängigen Rating-Agentur getroffen. Ende 2004 kapitalisierte dieser Fonds mehr als 460 Millionen Euro.

UND LUXEMBURG?

Alle europäischen Regierungen, die Initiativen zur Förderung des nachhaltigen Investments in die Wege geleitet haben, beglückwünschen sich inzwischen zu dieser Entscheidung und die Resultate sprechen für sich. Im Großherzogtum hatten die Grünen 2001 einen Gesetzesvorschlag eingebracht, der die „loi Rau“ abändern und an



Dank der «loi Rau» bekamen luxemburgische KMU wie z.B. die Immobiliengesellschaft OEKimmo die zur Geschäftsgründung nötigen Gelder.

nachhaltigen Kriterien orientieren sollte, ein Vorschlag der leider ergebnislos blieb. Während der Wahlkampagne von 2004 hatte etika die Parteien zu einem Gedankenaustausch zu diesem Thema eingeladen. Unter den Rednern hatten sich Jeannot Krecké und Jean-Louis Schiltz zustimmend zu einem an die Luxemburger Verhältnisse angepassten Gesetz geäußert. Wir hoffen, dass die hier aufgelisteten Fördermaßnahmen Luxemburg den richtigen Weg weisen werden.

ARTICLES INÉDITS PARUS DANS LE LUXEMBURGER WORT

LA FINANCE SOCIALE : UNE SI VIEILLE HISTOIRE ?

Le concept d'investissement socialement responsable n'est pas si nouveau que cela : Des premières expériences menées au XIX^e siècle jusqu'à la montée en puissance des banques exclusivement éthiques de nos jours, le développement de la finance sociale a connu de nombreux rebondissements.

LES PREMIERS PAS

L'histoire de la finance sociale est intrinsèquement liée à celle du capitalisme moderne qui s'est imposé au milieu du XIX^e siècle. En réaction aux inégalités criantes générées par ce système, des personnes d'horizons divers ont cherché à intégrer une exigence sociale dans le mécanisme d'octroi de crédit. C'est en Allemagne que sont nés les deux concepts de crédits populaires : la banque populaire de Franz Hermann Schulze-Delitzsch d'un côté et la caisse de crédit mutuel agricole de Friedrich Wilhelm Raiffeisen et de l'autre.

La banque populaire de F. H. Schulze-Delitzsch est proche du modèle actuel de la banque capitaliste. S'adressant essentiellement à un public urbain et ouvrier, les crédits sont octroyés sur la base d'un cautionnement mutuel entre adhérents ; les fonds nécessaires aux prêts sont amenés par l'épargne des adhérents et par les emprunts effectués auprès des établissements financiers grâce aux garanties fournies par les sociétaires, solidairement responsables. Aussi, tout sociétaire se définit d'abord non par son statut d'associé mais par le fait qu'il est propriétaire des capitaux placés dans la banque et qu'il perçoit à ce titre un dividende.

L'initiative de Raiffeisen octroie des crédits à des taux d'intérêt modérés sur base d'une unité territoriale et de ses membres de la confession religieuse commune ; un fonds indivisible et perpétuel constitué par les excédents de la caisse apporte les financements nécessaires aux prêts ; aucun capital n'est rassemblé pour la constitution de la société (sauf si la loi l'exige). N'apportant aucune mise de fonds dans la société, les associés ne perçoivent aucun dividende mais sont solidairement responsables sur leurs biens des engagements de la société. Percevoir un crédit implique d'être membre de la caisse.



Aujourd'hui, force est de constater que c'est bien le premier modèle qui s'est imposé en Europe et dans le monde, et que les banques héritières de ces initiatives mutualistes ont souvent oublié leurs valeurs fondatrices. Le développement de la finance sociale connaîtra d'ailleurs un creux assez long en Europe au cours du XX^e siècle.

LE RENOUVEAU DANS LES ANNÉES 70

La prise de conscience du facteur environnemental, les actions de boycott menées contre le régime de l'Apartheid, combinés à la première crise du pétrole mettant brutalement fin à une période de plein-emploi créent un terreau favorable pour la finance sociale. De nombreuses banques éthiques voient alors le jour en Europe, dont la banque Triodos au Pays-Bas, la Gemeinschaftsbank en Allemagne, et la NEF en France. Leurs fondateurs, issus du secteur associatif ou financier, reprennent l'héritage de leurs prédécesseurs en s'engageant auprès de leur épargnants à les informer de l'utilisation de leur argent. Certaines d'entre elles sont très bien implantées localement et proposent des services très concurrentiels comparés à ceux d'une banque traditionnelle.

ET AU LUXEMBOURG ?

C'est au début des années 90 que l'ONG de développement luxembourgeoise ASTM a engagé une réflexion de fond en mettant en lumière les liens unissant la situation de sous-développement des pays du Tiers-Monde, leur dette publique et la fuite de leurs capitaux vers les pays du Nord. Devant

ce constat, un groupe de travail s'est formé : ses membres étaient outre l'ASTM, des associations engagées dans l'action sociale (Fondation Caritas) ou environnementale (Mouvement Ecologique et Demeter Bond), mais aussi des auditeurs d'entreprises engagés bénévolement. Une enquête visant à étudier la faisabilité de la mise en place d'un produit financier socialement responsable au Grand-Duché est réalisée en 1994.

Sur base des résultats encourageants de cette enquête, des contacts sont pris avec les banques de la place ainsi que la Banque Triodos qui venait de s'établir en Belgique, afin de trouver un partenaire financier prêt à franchir le pas. Après de multiples contacts et de longues négociations, c'est finalement la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE) qui s'engage dans l'aventure en signant un protocole d'accord avec l'association Alterfinanz en décembre 1996, association qui sera renommée etika en 2001.

La première partie de l'article a été rédigée en utilisant les contributions des universitaires Cyrille Ferraton, Jean-Michel Servet et David Vallat qui m'ont gracieusement donné accès à leurs travaux.

Jean-Sébastien Zippert

Plus d'informations sur l'histoire de la finance sociale sur notre site : www.etika.lu

ARTICLES INÉDITS PARUS DANS LE LUXEMBURGER WORT

NACHHALTIGE KAPITALANLAGEN IN LUXEMBURG: DIE BANKEN SIND GEFORDERT!

Anfang dieses Jahres führte etika eine Untersuchung der in Luxemburg verfügbaren ethischen Kapitalanlagen durch. Das Resultat spricht für sich: Obwohl fast alle Banken ihren Kunden Anlagen dieser Art anbieten, sind diejenigen, die sie fördern, äußerst selten.

In Europa und besonders in Luxemburgs drei Nachbarländern, machen ethisch- und sozial-verantwortliche Geldanlagen sich mehr und mehr einen Namen beim breiten Publikum. Tatsächlich richten immer mehr Privatinvestoren ihr Augenmerk auf die sozialen und ökologischen Konsequenzen ihrer Geldanlagen. Sie verlangen von ihren Banken Produkte, die neben dem ökonomischen Ertrag auch den ethischen Mehrwert berücksichtigen.

Je nach Land hat sich die Popularisierung dieser Anlagen auf günstige Gesetzeslage, intensive Sensibilisierungskampagnen, usw. ...stützen können. Überall haben die Bankinstitute die steigende Nachfrage zur Kenntnis genommen, so dass jede angesehene Bank ihrer Kundschaft inzwischen wenigstens eine, wenn nicht sogar eine Vielfalt nachhaltiger Geldanlagen anbietet.

Um eine Bilanz für Luxemburg ziehen zu können, befragten wir die sechs Banken, die hier zu Lande über ein bedeutendes Netz an Filialen verfügen, ob sich unter ihren, für die einheimische Kundschaft bestimmten Anlagen auch Anlagemöglichkeiten mit Nachhaltigkeits-Anspruch befänden.

Alle haben mitgemacht, hier nun eine Kurzfassung des Resultats: Bis auf ein Institut verfügen alle Banken über nachhaltige Geldanlagen. Es handelt sich hier größtenteils um Fonds vom Typ SICAV und sie werden meistens nicht in Luxemburg verwaltet.

Die ethische Auswahl der Firmen geschieht auf zweierlei Art und Weise. Eine Mehrheit der Banken greift auf ihre interne Abteilung zurück, die die SICAV verwaltet. So bestimmt die Bank ihre Auswahlkriterien



selbst. Die Alternative hierzu besteht darin, eine unabhängige sozio-ethische Rating-Agentur zu Rate zu ziehen: So wurden die meisten nachhaltigen SICAV bei der Dexia mit dem Gütesiegel der belgischen Agentur Ethibel versehen.

Im Gegensatz zu seinen deutschen, belgischen oder französischen Nachbarn, die über eine große Auswahl an nachhaltigen Kapitalanlagen verfügen, egal ob von traditionellen oder spezialisierten Finanzinstituten angeboten, ist der luxemburgische Investor eher benachteiligt. Außer dem, gemeinsam von der BCEE und etika gegründeten, Alternativen Sparmechanismus gibt es keine verantwortungsbewussten Geldanlagen als die bereits erwähnten, die auf SICAV basieren. Dieser Anlagetyp hat den Vorteil, das Investitionsrisiko durch die Verteilung auf mehrere Firmen zu minimieren, und ermöglicht so dem Sparer einen einfachen und flüssigen Zugang zu den Finanzmärkten.

Bei dieser Anlageform ist die Kehrseite der Medaille, dass Firmen, deren Aktien die Fonds der SICAV ausmachen, nur an reglementierten Finanzmärkten ausgesucht werden. Das wiederum bedeutet für den Investor:

- Die ausschließliche Finanzierung großer, an den Kapitalmärkten etablierter Firmen. Das verhindert die Unterstützung jedweder lokaler ökonomischer Aktivitäten (Klein- und mittelständische Unternehmen, Handwerksbetriebe, gemeinnützige Vereine).

- eine beschränkte Transparenz durch die Tatsache, dass dieser Investitionstyp nicht nur ein Projekt bevorzugt, sondern eine Fülle von Firmen. Dadurch wird es unmöglich zu wissen, in welche Firmen ein Fonds gerade sein Kapital investiert hat.

Die bescheidene Größe des einheimischen Marktes wirkt sicherlich bremsend auf nur in Luxemburg ansässige Banken wie z.B. Raiffeisen oder BCEE. Allerdings gilt dieses Argument nicht für Filialen europäischer Banken, die alle im Ausland eine größere Palette ethischer Produkte anbieten als hier in Luxemburg. Auch werben diese Banken kaum mit ihren nachhaltigen Anlagemöglichkeiten. Nur DEXIA und ING nennen ihre ethischen Fonds auf ihren Webseiten, die anderen Banken erwähnen sie nicht.

Es ist schon eine paradoxe Situation, wenn man bedenkt, dass mehr als 50 ethische Fonds in Luxemburg ansässig sind, ohne dass jedoch die einheimischen Banken sie ihrer Kundschaft anbieten. Es bleibt also noch jede Menge pädagogischer Arbeit zu tun, um auch den luxemburgischen Sparer besseren Zugang zu sozialverantwortlichen Investitionen zu ermöglichen. Etika wird sich bemühen und ist bereit mit jeder in diese Richtung gehenden Initiative privater oder öffentlicher Natur zusammenzuarbeiten.

Die vollständige Umfrage finden sie auf unserer Internetseite: www.etika.lu

Jean-Sébastien Zippert

IMPRESSUM

Den etika-info as a periodescht Informations- a Motivationsblatt fir d'Membere vun etika asbl a fir d'Titulaire vun engem alternative Spuerkont. **EDITEUR** etika asbl, 55, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Tel/Fax : 29 83 53, www.etika.lu, contact@etika.lu **LAYOUT** Cropmark **REDAKTION** Jean-Sébastien Zippert **DROCK** rapidpress, Bertrange